



L'an deux mil dix-neuf, le 22 novembre, à 20 h 30, s'est réuni le Conseil Municipal légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR, Maire.

Étaient présents :

DUFOUR Mireille, Maire, **VAUTIER** Evelyne, 1^{er} adjoint **FUSEE** Michel, 2^{ème} adjoint, **MOUCHEL** Jean-Louis, **BERTAUX** Alain, **BLET** François, **HAUTEMANIERE** Aurélie, **LE RILLE** Christophe, **LENAULT** Sandra, **JEANNE** Erick

Étaient excusés :

DUSSERT-SARTHE Françoise, 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Madame DUFOUR Mireille), **MIQUELOT** Fabrice, **SEVESTRE** Françoise

La séance débute à 20 h 30.

1. Approbation du dernier compte-rendu

L'assemblée n'émet aucune autre remarque concernant le compte rendu de la réunion du 31 octobre 2019. **Celui-ci est approuvé à l'unanimité.**

Madame le Maire propose une modification de l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

1a – Lancement de consultation des entreprises : réfection et création terrains de tennis

Cette modification de l'ordre de jour est adoptée à l'unanimité.

2. Lancement de consultation des entreprises : réfection et création terrains de tennis

Mail de Monsieur GRIPON au sujet des terrains de tennis (Responsable Régional du Développement des Clubs et de la Pratique à la Ligue Normandie de Tennis) 18/11/2019 :

« Concernant ce genre de travaux, beaucoup de collectivités ne prennent pas de MO. Les entreprises PQT et/ou qualisport sont très professionnelles. Il faut simplement passer régulièrement sur le chantier et faire des photos de l'avancée des travaux. Si mon emploi du temps le permet, je pourrai venir voir le chantier. Cordialement. »

Monsieur BERTAUX pense que l'emplacement choisi n'est pas le meilleur (réfection du terrain actuel derrière le terrain d'entraînement de foot + création d'un nouveau dans le prolongement).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (10 voix pour, 1 abstention), décide :

- **D'autoriser Madame le Maire à procéder aux demandes de devis pour la rénovation d'un terrain de tennis et création d'un nouveau**
- **D'autoriser Madame le Maire à procéder à la publicité de cette consultation sur le site internet et par affichage dans les panneaux extérieurs de la mairie,**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à cette consultation.**

3. Appel à projets « Communes en musique »

Dans le cadre de sa politique de soutien, la Sacem met en place un dispositif d'aide et d'accompagnement en faveur du développement de projets musicaux (concerts ou spectacles) dans les territoires ruraux, afin de :

- Favoriser l'accès de tout-e-s aux concerts et spectacles musicaux, quel que soit son lieu d'habitation, notamment dépourvu d'équipement professionnel de diffusion artistique
- Valoriser l'engagement et la prise d'initiatives artistiques par des acteurs territoriaux (cafés, hôtels, restaurants, communes, communautés de communes, maisons de la jeunesse, acteurs de la vie sociale locale, ...)
- Encourager la création et la diffusion musicale alternative, en complément des circuits professionnels établis, permettant de nouvelles formes de rencontres entre publics et artistes

Les projets doivent avoir lieu du 01/01 au 30/06/2020 et le montant de l'aide maximale est de 3 000 € (à titre indicatif, le budget alloué à cette fête en 2018 était de 5000 € - en 2019, la commune a fait le choix de reporter ce budget pour le 75^{ème}).

Un budget prévisionnel doit être joint à la réponse, ainsi que la liste des œuvres musicales jouées. Madame le Maire a consulté Monsieur THILLAYE qui a travaillé sur la programmation et propose les groupes suivants :

A FOND D'CALE (5 musiciens + 1 technicien) - 1 500 € TTC

Par ailleurs, il est proposé d'organiser la fête de la musique un samedi de la fin d'après-midi au début de la nuit pour toucher tous les publics : samedi 13/06/2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'autoriser Madame le Maire à répondre à l'appel à projets de la SACEM « Communes en musique »,**
- **De fixer la date de la fête de la musique au samedi 13/06/2020,**
- **De retenir le devis du groupe A FOND D'CALE pour un montant total de 1 500.00 € TTC,**
- **De prévoir un budget total de 6 500.00 € au BP 2020 pour l'organisation de cette manifestation,**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer le devis choisi et tous les documents nécessaires à la réponse à l'appel à projets « Communes en musique ».**

4. Délibération adressage

Le plan de Trévières nommant l'ensemble des rues de la commune, issu du travail du conseil municipal et des services de la Poste, est présenté.

De nombreuses modifications sont à apporter :

- Après la rue Abbé Louis Guérin, il y a un chemin qui contourne le château d'eau, nous souhaitons le nommer : Chemin de Noé
- Dans la rue du Douet Doquet, après l'allée de la 2ème division américaine, sur le même côté, il y a une impasse qui dessert quelques logements, nous souhaitons la nommer : Impasse Joseph POUCHOL
- En face l'impasse du stade : la rue du parrain (comme vous l'avez indiqué en violet), nous souhaitons la nommer : Rue de l'Aure
- La rue transversale (sur votre plan en rose nommée rue du stade), nous souhait la nommer : Rue du Parin
- Après la maison de retraite (rue du Douet Doquet) il y a un chemin que nous souhaitons nommer : Chemin du diable
- Plus loin impasse de lamare, nous souhaitons la nommer : Impasse Lamarre
- Au carrefour plus loin sur cette même rue du Douet Doquet, il y a un chemin d'accès à des habitations (sur votre plan sans nom), à gauche au début de la rue du hameau de Dungy, nous souhaitons la nommer : Impasse de la fontaine
- Et l'impasse de la fontaine sur votre plan en violet, nous souhaitons la nommer : Chemin des Cavelottes
- Rue du Moulin de Dungy, nous préférons : rue le moulin de Dungy
- Impasse des tourailles, nous préférons impasse les Tourailles
- Rue du Haut Bault, nous préférons rue le Haut Bault
- Dans la rue du Haut Bault, il y a un accès à une habitation (en pointillé sur votre plan, nous souhaitons le nommer : impasse le Haut Bault
- Rue de la Vacquerie, nous préférons rue La Vacquerie
- Impasse de la ramée, nous préférons Impasse La Ramée
- Impasse de la Bergerie, nous préférons Impasse La Bergerie
- Route de la ramée, nous préférons Route La Ramée
- Rue du Beau Moulin, nous préférons Rue Le Beau Moulin
- Nous avons 2 « chemin du Clos Fournier » : celui près de la ferme d'Albret, nous souhaitons le nommer : chemin d'Albret
- Sur la route de l'Etard, nous avons un chemin qui descend à la rivière, nous souhaitons le nommer : Chemin de l'Abreuvoir
- Impasse du lieu Goubault, nous préférons Impasse Le lieu Goubault
- Dans le chemin du marais du bourg, il y a un chemin de terre qui poursuite vers la luzerne, nous souhaitons le nommer : chemin des Herbagettes

De plus, un avenant doit être conclu pour prolonger le contrat avec la Poste, lequel se terminait en août 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **De charger Madame le Maire de transmettre les modifications faites ci-dessus aux services de la Poste,**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant au contrat relatif au travail d'adressage de la Poste dès qu'il aura été préparé par leur service.**

5. Personnel communal

Suite à la rupture de contrat d'un agent au service technique, il a été proposé à l'agent en parcours emploi compétence d'augmenter son temps de travail. Il est actuellement à 21 heures / semaine et accepte de passer à temps complet, soit 35 heures / semaine à compter du 01/12/2019.

Un agent au secrétariat, actuellement à 31,5/35ème pourrait passer à 35/35ème à compter du 01/02/2020 afin d'optimiser le temps de travail et assumer la charge de travail croissante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat de travail pour modification du temps de travail de l'agent en parcours emploi compétence (passage de 21/35ème à 35/35ème à compter du 01/12/2019)**
- **De porter le temps de travail de l'agent concerné au secrétariat de 31,5 à 35/35ème à compter du 01/02/2020**

6. Convention Isigny Omaha Intercom : entretien des bâtiments intercommunaux

Les travaux effectués par les agents communaux dans les écoles et le gymnase intercommunal font l'objet d'une convention de mise à disposition de moyens et de personnel avec la CDC.

Ces diverses tâches (tonte de pelouse, taille de haies, nettoyage de cour) sont effectuées sur présentation de demande d'intervention.

La convention initiale était conclue pour 1 année et il convient de la renouveler par la signature d'un avenant.

Les heures effectuées par les agents communaux seront refacturées à la Communauté de Communes au semestre sur la base forfaitaire de 20 € de l'heure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant 2019 à la convention pour l'entretien des bâtiments intercommunaux.**

7. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur LEBLONDEL a fait une demande de modification du PLUI. Madame le Maire donne lecture du courrier reçu et présente les plans qui y étaient annexés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **De proposer la modification demandée par Monsieur LEBLONDEL au service urbanisme d'Isigny Omaha Intercom,**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la mise en œuvre de cette modification**

8. Lavoir : compte-rendu de la réunion du 14/11/2019 et étude géotechnique

Une réunion a eu lieu le 14/11/2019 avec Monsieur ROUSSEAU de l'ARD, Monsieur CRAQUELIN, architecte en charge de l'aménagement du lavoir, et Monsieur CAVOIT, géomètre en charge de l'étude de l'aménagement et de la sécurisation de la RD30. Le compte-rendu de cette réunion est mis à disposition des conseillers municipaux.

La conclusion de cette réunion de travail est qu'une étude géotechnique du talus bordant la RD30, au-dessus du lavoir, est indispensable pour déterminer ce qu'il est nécessaire d'entreprendre pour le préserver durablement et assurer sa stabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'autoriser Madame le Maire à faire des demandes de devis auprès de plusieurs bureaux d'études géotechniques, et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette consultation.**

9. Téléthon 2019

Les Sapeurs-Pompiers et le Comité des Fêtes de TREVIÈRES organisent les 6 et 7 décembre une marche traversant plusieurs communes au profit du Téléthon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **De faire un don de 500 € au profit du Téléthon,**
- **D'autoriser Madame le Maire à compléter la promesse institutionnelle.**

10. Point sur les travaux d'aménagement du bourg et de construction de la halle

Aménagement du bourg :

Choix du mobilier urbain en cours / modifications de réseaux pour déplacement de la borne de rechargement électrique en cours / renforcement de puissance du réseau électrique pour les bornes marché de la place basse (réflexion en cours pour le renforcement nécessaire au niveau de la halle)

Passage du WIFI en coordination avec l'aménagement du bourg

La halle : la couverture arrive semaine 50, puis le sol en béton lissé

Des visuels sont présentés pour valider le choix des volets et la police du nom « la Halle ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **à la majorité (9 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention), valide le choix des volets tels que présentés,**
- **à la majorité (8 voix pour, 3 voix contre), valide le choix de police pour « la halle » tel que présenté,**
- **Charge Madame le Maire de mettre en œuvre ces choix auprès de l'architecte.**

11. Point sur les autres travaux en cours sur la commune

- Trottoirs rue Pierrot / rue des écoles : les travaux sont terminés
- Réserves incendie : elles sont posées, remplies et en fonctionnement. Il convient désormais de contacter le SDIS pour leur vérification et leur ajout dans le plan de défense contre l'incendie.
- Les travaux de curage / débarnage vont commencer le 25/11 (La mise en place d'une buse près de chez Monsieur RICHARD Denis est prévue après ces travaux).

12. Soleil14 : service public solaire (panneaux photovoltaïques)

Les 16 intercommunalités du Calvados et le SDEC ENERGIE sont engagés dans une démarche ambitieuse de transition énergétique. Afin de réussir cette transition, elles ont décidé d'unir leurs forces pour développer l'énergie solaire.

Avec le dispositif Soleil 14, elles encouragent particuliers, entreprises et collectivités à équiper leurs toitures de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques <https://www.soleil14.fr/>

Elles ont fait appel à l'entreprise In Sun We Trust pour créer une plateforme solaire dernière génération et vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet.

Il est possible de voir en un instant si le solaire est envisageable sur un bâtiment. Il est possible ensuite de créer son projet, d'optimiser le montage financier et de bénéficier des meilleurs installateurs de la région.

13. Questions diverses

DÉLÉGATIONS EXERCÉES : Acceptation de devis du SDEC pour déplacement de la borne de recharge place du marché (2643,38 €)

- Pont bascule : attendre que l'entreprise démonte l'abri pour voir l'état du mécanisme
- Gymnase du collège : le Département souhaite le rétrocéder à la commune ou à Isigny Omaha Intercom. Le Département effectuerait les travaux d'isolation et de chauffage. Il faudrait ensuite en assumer les charges de fonctionnement. Une réunion a lieu le 10/01/2020 pour discuter entre autres des conditions de cette éventuelle rétrocession.
- Demande de devis à Monsieur Mouton pour parking rue du calvaire : le mur en pierre est fragilisé par la poussée de la terre de la parcelle qu'il retient.
- Demande de devis de bornage pour accès à la rivière (Pont Rouge) : la commune est propriétaire du chemin d'accès
- Pot d'inauguration du Pôle Santé offert par la commune : 22/01/2020 à 10h00
- Les audits énergétiques des bâtiments communaux ont lieu le mardi 26/11/2019

Quelques dates

- Mardi 26/11/2019 à 18h00 : remerciements aux organisateurs du Festival de la Pomme (mairie)
- Mercredi 27/11/2019 à 20h30 : analyse des candidatures DSP camping
- Jeudi 28/11/2019 à 11h30 : réunion de la commission appel d'offres pour le marché de fourniture de carburants / station-service
- 05/12/2019 : invitation de Monsieur DE LIGNY – Hommage aux anciens combattants d'Algérie
- Compte-rendu de l'étude de Monsieur CAVOIT – RD30 : jeudi 12/12/2019 à 10h00 à la mairie
- Noël des enfants : vendredi 13/12/2019 à partir de 17h00 (goûter / spectacle / remise des cadeaux)
- Noël des aînés : jeudi 19/12/2019 à partir de 14h00 (goûter dansant)
- Vœux : samedi 04/01/2020 à 11h00 à la salle des fêtes
- Vœux du personnel : vendredi 10/01/2020 à 18h00 à la mairie
- 22/01/2020 à 10h00 : inauguration du Pôle Santé à la mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 29/11/2019 à 20h30

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

153. Consultation des entreprises : réfection et création terrains de tennis
154. Appel à projets « Communes en musique »
155. Délibération adressage
156. Personnel communal : modification du temps de travail de 2 agents
157. Convention Isigny Omaha Intercom : entretien des bâtiments intercommunaux
158. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : modification
159. Lavoir : demande de devis pour une étude géotechnique
160. Téléthon 2019 : promesse de don
161. Halle multiservices : choix des volets et du nom

Signature des membres présents ayant pris part à ces délibérations :

Mireille DUFOUR Maire	Evelyne VAUTIER 1 ^{er} adjoint	Michel FUSEE 2 ^{ème} adjoint	Françoise DUSSERT-SARTHE 3 ^{ème} adjoint	Jean-Louis MOUCHEL Conseiller municipal
Françoise SEVESTRE Conseillère municipale	Alain BERTAUX Conseiller municipal	François BLET Conseiller municipal	Aurélie HAUTEMANIERE Conseillère	Christophe LERILLE Conseiller municipal
Fabrice MIQUELOT Conseiller Municipal	Sandra LENAULT Conseillère Municipale	Erick JEANNE Conseiller Municipal		